



C N A J E P

**Comité pour les relations Nationales et internationales
des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire**

Association loi 1901
Siège social : 12 rue Tolain
75020 PARIS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



C N A J E P

**Comité pour les relations Nationales et internationales
des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire**

Association loi 1901
Siège social : 12 rue Tolain
75020 PARIS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **C N A J E P** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Exécutif et d'Animation.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 16 mai 2023

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	19 812,00	19 812,00		1 016,40
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	33 489,90	31 362,82	2 127,08	1 545,95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	372,00		372,00	372,00
TOTAL (I)	53 673,90	51 174,82	2 499,08	2 934,35
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	16 278,94	4 980,00	11 298,94	9 525,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	118 306,00		118 306,00	31 727,70
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	550 100,43		550 100,43	469 095,47
Charges constatées d'avance	6 111,09		6 111,09	1 487,75
TOTAL (II)	690 796,46	4 980,00	685 816,46	511 835,92
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	744 470,36	56 154,82	688 315,54	514 770,27

BILAN PASSIF

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	328 494,67	335 998,65
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 074,68	-7 503,98
<i>Situation nette (sous total)</i>	329 569,35	328 494,67
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	329 569,35	328 494,67
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	264 368,20	85 557,01
TOTAL (II)	264 368,20	85 557,01
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 513,00	43 126,00
TOTAL (III)	44 513,00	43 126,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	251,64	191,07
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 704,77	32 393,83
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	27 146,04	22 238,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 762,54	2 769,67
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	49 864,99	57 592,59
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	688 315,54	514 770,27

COMPTE DE RÉSULTAT

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	68 426,00	68 426,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	7 597,93	4 875,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	496 961,98	310 258,26
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 506,34	805,53
Utilisations des fonds dédiés	16 800,00	5 000,00
Autres produits	6,04	10,79
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	593 298,29	389 375,58
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	143 928,68	147 339,45
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 050,96	3 299,26
Salaires et traitements	174 056,43	154 306,53
Charges sociales	68 058,53	62 197,57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 845,25	7 986,75
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	195 611,19	16 800,00
Autres charges	977,74	2 150,75
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	589 528,78	394 080,31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 769,51	-4 704,73
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 172,42	424,20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 172,42	424,20
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		

COMPTE DE RÉSULTAT

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 172,42	424,20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	4 941,93	-4 280,53
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	60,00	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	60,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 540,25	854,45
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 387,00	2 369,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 927,25	3 223,45
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-3 867,25	-3 223,45
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	594 530,71	389 799,78
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	593 456,03	397 303,76
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 074,68	-7 503,98
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	133 115,00	113 364,00
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	133 115,00	113 364,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	133 115,00	113 364,00
TOTAL	133 115,00	113 364,00
TOTAL	1 074,68	-7 503,98

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ECARTS DE RÉÉVALUATION			NA
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	O		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRES	O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 688 315,54 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 074,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| - Matériel de bureau et informat | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 3 à 5 ans |
| - Immobilisations incorporelles | 3 ans |

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	19 812		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & info., mobilier			32 180		1 310
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	32 180		1 310
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			372	
		TOTAL IV	372		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			52 364		1 310

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'ébts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			19 812	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts, aménagts d.				
		Matériel de transport				
Mat.bureau, info., mob.						
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			33 490	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				372	
		TOTAL IV			372	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					53 674	

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		18 796	1 016		19 812
TOTAL		18 796	1 016		19 812
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	30 634	729		31 363
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		30 634	729		31 363
TOTAL GENERAL		49 430	1 745		51 175

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							

Total général non ventilé

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	43 126	1 387		44 513
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	85 557	200 611	21 800	264 368	
TOTAL II		128 683	201 998	21 800	308 881
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	4 850	1 100	970	4 980	
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		4 850	1 100	970	4 980
TOTAL GENERAL (I + II + III)		133 533	203 098	22 770	313 861
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		196 711	17 770	
	- financières				
	- exceptionnelles		1 387		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	43 126	1 387			44 513
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	85 557	200 611	21 800		264 368
TOTAL	128 683	201 998	21 800		308 881
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		196 711	17 770		
financières					
exceptionnelles		1 387			

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	372		372
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	4 980	4 980	
	Autres créances clients	11 299	11 299	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	116 379	116 379	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 927	1 927		
Charges constatées d'avance	6 111	6 111		
TOTAUX		141 068	140 696	372
RETOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 111
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	6 111

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	118 306
Disponibilités	
TOTAL	118 306

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	335 998,65		335 998,65				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires						7 503,98	328 494,67
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Excédent ou déficit de l'exercice	-7 503,98		-7 503,98		7 503,98		
TOTAUX	328 494,67		328 494,67		7 503,98	7 503,98	328 494,67

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
FIC	18 757,01		18 757,01					18 757,01	
FIC	40 000,00		40 000,00					40 000,00	
OUTREMER	10 000,00		10 000,00					10 000,00	
DST	5 600,00		5 600,00	3 600,00	5 600,00			3 600,00	
PFUE	11 200,00		11 200,00		11 200,00				
TOTAL	85 557,01		85 557,01	27 307,60	16 800,00			96 064,61	

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	133 115,00		113 364,00	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	133 115,00		113 364,00	
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds				
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	133 115,00		113 364,00	
TOTAL	133 115,00		113 364,00	

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	252
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 382
Dettes fiscales et sociales	16 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	30 035

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	5,00	5,00
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le détail de la valoriation du bénévolat 2021 et 2022

BENEVOLAT 2021							
		Nbre réunions	Nbre personnes	Nbre d'heure	total heure	tarif horaire (16,93 brut+53% cc)	Montant
VIE STATUTAIRE	Bureau	10	8	3	240	25,90	6216
	Co-présidence	7	3	2	42	25,90	1088
	Co-présidence	7	4	2	56	25,90	1450
	CEA	6	20	3,5	420	25,90	10878
	AG	1	56	7	392	25,90	10153
	APM - 25 mars	1	35	7	245	25,90	6346
	APM - 22 octobre	1	25	7	175	25,90	4533
	Conf prés assos - 14 janv	1	45	3	135	25,90	3497
	Conf prés assos - 6 juillet	1	34	3	102	25,90	2642
	Conf prés assos - 4 oct	1	25	3	75	25,90	1943
	Conf prés crajep - 4 févr	1	15	3	45	25,90	1166
	Conf prés crajep - 6 juil	1	10	3	30	25,90	777
Sous total					1957		50686
COMMISSIONS/GROUPES	Politique jeunesse	8	12	3	288	25,90	7459
	Animation territoriale	5	7	3	105	25,90	2720
	Education populaire	7	10	3	210	25,90	5439
	Europe-international	4	16	3	192	25,90	4973
	Franco-allemand	3	10	3	90	25,90	4921
	FPQ	2	8	3	48	25,90	1243
	Engagement	1	17	3	51	25,90	1321
	Animation volontaire	3	15	3	135	25,90	3497
	Culture éduc pop	8	8	3	192	25,90	4973
	EASPS	8	4	3	96	25,90	2486
	Transtition écologique	3	5	3	45	25,90	1166
	DST	3	10	3	90	25,90	2331
	Groupe stratégie/plaidoyer	2	4	3	24	25,90	622
Sous total					1566		43149
REPRESENTATIONS EXT.	RDV/représ extérieurs				754	25,9	19529
TOTAL					4277		113364

ANNEXE ASSOCIATION

2150 - ASSOCIATION CNAJEP

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

BENEVOLAT 2022							
		Nbre réunions	Nbre personnes	Nbre d'heure	total heure	tarif horaire (17,72 brut+53% cc)	Montant
VIESTATUTAIRE	Bureau	7	8	5	280	27,10	7588
	Co-présidence	18	4	3	216	27,10	5854
	CEA	6	20	5	600	27,10	16260
	AG	1	56	8	448	27,10	12141
	APM - 31 mars	1	35	8	280	27,10	7588
	APM - 13 octobre	1	25	8	200	27,10	5420
	Conf prés assos - 20 janv	1	45	4	180	27,10	4878
	Conf prés crajep - 17 fev	1	10	4	40	27,10	1084
<i>Sous total</i>					2244		60812
COMMISSIONS/GROUPES	Politique jeunesse	6	16	5	480	27,10	13008
	Animation territoriale	4	8	4	128	27,10	3469
	Education populaire	7	11	5	385	27,10	10434
	Europe-international	3	10	4	120	27,10	3252
	Franco-allemand	2	4	4	32	27,10	867
	FPQ	2	7	4	56	27,10	1518
	Animation volontaire	1	11	4	44	27,10	1192
	Culture éduc pop	7	11	4	308	27,10	8347
	EASPS	5	11	4	220	27,10	5962
	Transition écologique	6	6	5	180	27,10	4878
	DST	3	5	4	60	27,10	1626
<i>Sous total</i>					2013		54552
REPRESENTATIONS EXT.	RDV/représ extérieures				655	27,10	17751
TOTAL					4912		133115